



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de ORNY

OBJET : Enquête publique relative à la première modification du plan local d'urbanisme (PLU)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Enquête publique organisée en application des articles L. 153-41 et suivants du code de l'urbanisme et L 123-1 et suivants du code de l'environnement.

LIEU, DATES ET JOURS DE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE :

L'enquête publique se déroulera à la mairie d'ORNY, du 02 mai 2017 au 08 juin 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- les lundis de 14h à 18h
- les jeudis de 8h30 à 12h et 19h à 20h

et aux autres jours suivants :

- Le mardi 02 mai de 9h à 12h

La mairie de ORNY constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée par courrier 05 rue principale 57420 ORNY ou par mél (commune.orny@gmail.com), à l'attention du Commissaire-Enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER :

Durant la période de l'enquête publique, tout intéressé pourra se rendre à la mairie précitée, aux jours et heures d'ouverture, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête.

LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

M. Denis KOPP a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par une ordonnance du Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. M. Denis KOPP, Cadre territorial retraité, demeurant 05, rue Paul Michaux, METZ (57000) se tiendra à la disposition du public :

- **Mardi 2 mai de 9h à 12h**
- **Jeudi 18 mai de 9h à 12h**
- **Lundi 29 mai de 15h à 18h**
- **Jeudi 8 juin de 9h à 12h**

AUTRES DISPOSITIONS :

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter en mairie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour approuver la modification du plan local d'urbanisme (PLU) à l'issue de cette enquête publique est le conseil municipal de ORNY.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. le maire de ORNY.

Les indications du présent avis résultent de l'arrêté n° 12/2017 du 13/04/2017 du maire de ORNY.